



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**

Sigle du programme: **SPOL1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	5
Programme	5
Programme détaillé par matière	5
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	9
Prérequis entre cours	10
Cours et acquis d'apprentissage du programme	10
Programme détaillé par bloc annuel	10
SPOL1BA - 1er bloc annuel	10
SPOL1BA - 2e bloc annuel	13
SPOL1BA - 3e bloc annuel	16
Informations diverses	19
Conditions d'accès	19
Pédagogie	21
Evaluation au cours de la formation	21
Mobilité et internationalisation	21
Formations ultérieures accessibles	21
Gestion et contacts	22

SPOL1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les sciences politiques cherchent à comprendre les relations de pouvoir qui sont au cœur de la vie en société, du local à l'international. Les politologues analysent les comportements et attitudes des acteurs politiques, en ce compris les citoyennes et les citoyens, ainsi que l'action et le fonctionnement des institutions publiques qui orientent la conduite de l'État. La vie internationale est étudiée à travers les politiques étrangères des États, la géopolitique des crises et des conflits, les phénomènes de mondialisation et d'intégration européenne ou l'action humanitaire. L'ensemble de ces dynamiques politiques sont appréhendées dans une perspective multi-niveaux et comparative, en articulant approches théoriques et conceptuelles avec des développements empiriques et des études de cas.

Le Bachelier en sciences politiques vous propose :

- une formation interdisciplinaire dans les domaines des sciences humaines et sociales ;
- une base solide en science politique et dans ses champs disciplinaires (administration et politiques publiques, politique comparée, relations internationales) afin que vous puissiez décoder les phénomènes et dynamiques sociopolitiques ;
- l'acquisition d'outils méthodologiques et de connaissances dans les disciplines des sciences sociales ;
- le développement d'aptitudes à la communication orale et écrite, en français et dans deux langues étrangères.

Votre profil

Ouverture d'esprit, éveil aux langues étrangères, curiosité intellectuelle, attention constante à l'actualité sont des prérequis de base pour les étudiant.es en sciences politiques..

Votre futur job

Les sciences politiques ouvrent un large éventail de débouchés, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Nos diplômé.es travaillent dans

- de nombreuses fonctions administratives de direction ou de cadres au sein des pouvoirs publics et des organisations internationales ;
- les services d'études des institutions publiques, des entreprises commerciales et industrielles, des associations professionnelles, des bureaux d'études privés, des organismes de planification sociale, régionale, familiale, de sécurité sociale, etc. ;
- les carrières internationales (moyennant la réussite d'un concours) ;
- l'enseignement et la recherche.

Votre programme

Si vous avez commencé vos études avant 2025-26, votre programme de référence est le programme de 2024-25 : https://uclouvain.be/prog-2024-spol1ba-programme_annual_blocks

Le bloc annuel 1 initie aux sciences politiques et ouvre sur les principales disciplines des sciences humaines et sociales.

Ensuite, vous apprendrez à développer vos premiers outils méthodologiques et vos connaissances dans les disciplines des sciences sociales, avec des applications sur les questions et phénomènes politiques.

Vous continuerez par la poursuite de l'acquisition d'une démarche scientifique et par l'introduction à un travail plus spécifique autour des relations internationales, de l'action publique et de la politique comparée.

SPOL1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Les diplômé-es se préparent à la formation de l'un des Masters en sciences politiques qui leur permettra de devenir des experts-acteurs de la vie publique capable d'analyser de manière rigoureuse et critique les phénomènes politiques contemporains et les mutations politiques en cours, de les expliquer et d'agir dans, pour et sur la société en ayant développé un sens et une éthique du et dans le service à la collectivité tels sont les défis que les étudiant-es du Bachelier en sciences politiques se prépare à relever. Le Bachelier prépare en effet à l'un des Masters en sciences politiques qui finalisera cet objectif dans un secteur géographique et politique spécifique.

Le Bachelier en sciences politiques a pour objectif de former des étudiantes et des étudiants à la compréhension et à l'analyse des phénomènes politiques tels que les relations de pouvoir, légitimité, décision, conflit, institutions politiques du local à l'international, fonctionnement et histoire politique des États et des organisations, transformations et innovations démocratiques. Pour y parvenir, le programme de Bachelier en sciences politiques permet aux diplômé-es :

- d'acquérir la maîtrise d'un large socle de concepts et théories dans les principaux champs des sciences politiques,
- de développer des compétences méthodologiques diversifiées,
- d'acquérir la maîtrise d'instruments d'analyse permettant d'agir sur les modes de fonctionnement des politiques mises en Œuvre,

afin que les diplômé-es soient capables d'analyser, de manière réflexive et critique, des phénomènes politiques contemporains à différents niveaux (local, régional, national, européen, international).

En outre, comme tout Bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), les diplômé-es auront développé :

- une approche pluridisciplinaire leur permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines et sociales ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- leurs compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant leur Bachelier, les diplômé-es auront fait preuve d'une autonomie croissante. Les étudiantes et étudiants auront développé leur projet de formation et, au terme de leur programme de Bachelier et s'orienteront dans un Master spécifique, en ayant en perspective la construction de leur projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au cœur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.).
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.).

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information (y compris en langue anglaise) et en réaliser une synthèse pertinente conforme aux règles de la communication scientifique.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son orientation (ou au besoin dans une réorientation raisonnée) en ayant identifié les thématiques et des domaines dans lesquels le futur diplômé souhaiterait s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que Bachelier en sciences politiques, orientation générale :

AAS1. Faire preuve d'une connaissance générale des phénomènes socio-politiques contemporains dans une perspective historique, géographique et dans leurs relations d'interdépendance.

AAS1.1. Situer dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance les principales transformations culturelles, politiques et économiques des sociétés contemporaines.

AAS1.2. Situer les phénomènes socio-politiques contemporains locaux par rapport à des dynamiques socio-politiques transversales et globales.

AAS1.3. Appréhender de manière critique les enjeux du 21^{ème} siècle, notamment les interrelations entre crise politiques, sociales, économiques et écologiques.

AAS2. Maîtriser le socle de théories fondatrices en sciences politiques.

AAS2.1. Situer les courants de pensée politologiques, en tenant compte de leur contexte d'émergence.

AAS2.2. Comprendre, expliquer et porter un regard critique vis-à-vis des théories fondatrices en sciences politiques, en particulier dans les champs des relations internationales, de l'action publique et de la politique comparée.

AAS3. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences sociales et politiques et les mettre en œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS3.1. Démontrer une compréhension des principaux arbitrages épistémologiques en sciences sociales en amont de la recherche, et choisir une posture épistémologique.

AAS3.2. Démontrer sa connaissance d'une variété de méthodes qualitatives et quantitatives, dans la collecte et l'analyse des données, et sa capacité à les appliquer de manière rigoureuse dans une démarche de recherche.

AAS3.3. Concevoir collectivement une démarche de recherche à propos d'enjeux sociétaux contemporains, plus spécifiquement autour des relations internationales, de l'action publique et de la politique comparée.

AAS3.4. Mobiliser de manière transversale des outils théoriques de différents cours de sciences politiques, dans sa démarche de recherche.

AAS3.5. Comprendre, analyser et s'appropriier de manière critique des documents (ouvrages scientifiques et publications) et discours scientifiques et de sens communs à propos de phénomènes socio-politiques.

AAS4. Intégrer des connaissances et développer une démarche d'analyse disciplinaire permettant de comprendre l'action dans plusieurs champs de la vie sociale et politique au travers :

- d'une compréhension approfondie et critique des institutions et des enjeux politiques internationaux, européens et belges,
- de la maîtrise critique des outils d'analyse qui soutiennent la décision et l'action.

AAS4.1. Maîtriser les notions centrales de droit public, européen et international et d'administration publique.

AAS4.2. Démontrer une connaissance approfondie de la vie publique : l'organisation des pouvoirs publics, les enjeux et institutions politiques à l'échelle locale, régionale, nationale, européenne et internationale, les jeux de pouvoirs et de légitimité.

AAS4.3. Maîtriser les outils d'analyse de l'action publique et de diagnostic managérial nécessaires à la prise de décision et au soutien de l'action.

AAS4.4. Décoder les relations internationales, en particulier via l'analyse des acteurs internationaux et des conflits de la géopolitique.
AAS4.5. Analyser l'action publique, et en particulier le fonctionnement des administrations publiques et le développement de politiques publiques.

AAS4.6. Démontrer, en s'appuyant sur l'approche comparative, une compréhension critique du fonctionnement des institutions politiques et des comportements des citoyens et des acteurs collectifs (partis, mouvements sociaux, groupes d'intérêt).

AAS4.7. Mobiliser de manière transversale ces connaissances et les outils d'analyse et de diagnostic pour analyser avec rigueur et recul critique des phénomènes politiques contemporains.

AAS5. Questionner et analyser de manière rigoureuse, critique et ouverte des phénomènes et enjeux politiques en mobilisant les savoirs relatifs aux sciences politiques et, de manière complémentaire, les savoirs d'autres disciplines des sciences humaines et sociales afin d'enrichir ses apprentissages et développer une posture d'acteur réflexif par une prise de position personnelle par rapport aux phénomènes environnementaux, sociaux, économiques, et politiques contemporains.

AAS5.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des savoirs élémentaires de différentes disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, sociologie et anthropologie, économie, histoire, droit) contribuant de manière complémentaire et pertinente à l'analyse de phénomènes politiques.

AAS5.2. Enrichir son questionnement et son analyse en mobilisant les savoirs élémentaires d'autres disciplines afin d'élargir le champ d'analyse et de faire preuve d'ouverture intellectuelle.

AAS5.3. S'exercer à élaborer ses propres jugements critiques à propos des évolutions des phénomènes et enjeux politiques contemporains et enrichir ses apprentissages par des prises de position personnelles argumentées.

AAS5.4. Exercer sa capacité à participer de façon individuelle et collective au changement en faveur d'un monde plus inclusif, plus juste et plus durable.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de Bachelier en sciences politiques comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits.

La majeure se compose d'un tronc commun facultaire et de activités spécifiques en sciences politiques.

- Le tronc commun, partagé par l'ensemble des programmes de bachelier de la faculté ESPO, vise à favoriser l'orientation progressive et à fournir une formation enrichie de l'apport de l'ensemble des disciplines relevant de la faculté ESPO .
- Pour le reste, la majeure comprend des cours, des séminaires et des travaux (individuels ou collectifs). Les cours spécifiques introduisent, dès le premier bloc annuel, les étudiant-es à l'étude des sciences politiques.

Une formation solide en langue est apportée durant ce Bachelier : en anglais ainsi que dans une seconde langue étrangère (au choix entre néerlandais, espagnol ou allemand). Ces cours sont adaptés aux sciences sociales et aux sciences politiques en particulier. Dans les cours plus spécifiques, plusieurs enseignant-es enseignent en anglais ou utilisent du matériel pédagogique (par exemple : portefeuille de lecture) en langue anglaise. Ces compétences linguistiques, liées aux matières concrètes de la science politique, seront un atout majeur pour la future insertion professionnelle des étudiant-es.

SPOL1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Si vous avez commencé vos études avant 2025-26, votre programme de référence est le programme de 2024-25 : https://uclouvain.be/prog-2024-spol1ba-programme_annual_blocks

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- ⊕△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Programme de base (150 crédits)

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines (21 crédits)

○ LESPO1101	Regards croisés sur les défis contemporains		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LESPO1102	Sociologie		FR [q1] [15h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LESPO1103	Anthropologie	Olivier Servais	FR [q1] [15h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LESPO1104	Histoire moderne et contemporaine	Emmanuel Debruyne (coord.) Gilles Lecuppre Silvia Mostaccio	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LESPO1124	Philosophie		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LESPO1117	Information et Communication		FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X		

o Sciences politiques (51 crédits)

○ LESPO1114	Political Science	Min Reuchamps	EN [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X		
○ LSPOL1124	Système politique et administratif de la Belgique	Min Reuchamps Benoît Rihoux	FR [q2] [30h+5h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LSPOL1121	Citoyennes, citoyens et politique [M]		FR [q2] [30h+5h] [6 Crédits] 🌐		X	
○ LSPOL1223	Action publique		FR [q1] [30h+5h] [6 Crédits] 🌐		X	
○ LSPOL1301	Public policies		EN [q1] [30h+5h] [6 Crédits] △ 🌐			X
○ LSPOL1319	Géopolitique et système international		FR [q1] [30h+5h] [6 Crédits] △ 🌐			X
○ LSPOL1320	Introduction aux relations internationales		FR [q2] [30h+5h] [6 Crédits] △ 🌐			X
○ LSPOL1323	Organisations, institutions et politiques européennes		FR [q1] [30h+5h] [6 Crédits] △ 🌐			X
○ LSPOL1312	Contemporary political regimes		EN [q2] [30h+5h] [6 Crédits] △ 🌐			X

o Méthodologies et techniques en sciences politiques (30 crédits)

○ LSPOL1125	Parcours et projet universitaire en sciences politiques		FR [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LESPO1130	Mathématiques et statistiques pour les sciences sociales	Bruno Masquelier	FR [q2] [30h+15h] [6 Crédits] 🌐	X		
○ LESPO1212	Enquêter sur le monde avec des méthodes qualitatives ■		FR [q1+q2] [30h+15h] [6 Crédits] 🌐		X	
○ LESPO1213	Enquêter sur le monde avec des méthodes quantitatives ■		FR [q1+q2] [30h+30h] [6 Crédits] 🌐		X	
○ LSPOL1327	Séminaire pratique de recherche en sciences politiques		FR [q2] [30h+20h] [6 Crédits] △ 🌐			X
○ LESPO1135	Epistémologies des sciences sociales	Mathieu Berger	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		

o Economie et gestion (12 crédits)

○ LESPO1118	Économie politique		FR [q1] [30h+10h] [6 Crédits] 🌐	X		
○ LESPO1211	Politique macroéconomique ■		FR [q2] [30h+10h] [6 Crédits] 🌐		X	

o Droit (9 crédits)

○ LESPO1123	Introduction au droit		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LSPOL1211	Droit constitutionnel ■		FR [q1] [60h] [6 Crédits] 🌐			X

o 1 cours au choix parmi : (3 crédits)

⌘ LESPO1225	Psychologie sociale	Karl-Andrew Wolтин	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐		X	
⌘ LSPED1213	Enjeux contemporains du développement [M]	Benjamin Chemouni	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐		X	
⌘ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics [M]	Pierre-Etienne Vandamme	EN [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐		X	
⌘ LSPOL1212	Droit international public [C]		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐		X	

o Enjeux du développement durable et de la transition (6 crédits)

o LBIR2050A	Enjeux du développement durable et de la transition		FR [q1 ou q2] [15h+7.5h] [3 Crédits] 🌐	X		
o LESPO1000	Enjeux du développement durable et de la transition : encadrement pédagogique		FR [q1+q2] [15h] [3 Crédits] 🌐	X		

o Circle U.

o LESPO1300	Circle U. : ouvertures internationale et sociétale		FR [q1+q2] [7.5h] [1 Crédits] Δ 🌐			X
-------------	--	--	-----------------------------------	--	--	---

o Formation en langues (répartition : 3 crédits en bloc 1, 6 crédits en bloc 2 et 6 crédits en bloc 3) (15 crédits)

o Anglais (3 crédits par bloc annuel) (9 crédits)

o LANGL1002	ANGLAIS Objectif A2		EN [q1 ou q2] [30h] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X		
⌘ LANGS1201	ANGLAIS Objectif B1 (SOCA, HUSO, SPOL)		EN [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐		X	
⌘ LANGS1204	ANGLAIS Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL)		EN [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐		X	X
⌘ LANGS1202	ANGLAIS Objectif B1+ (SOCA, HUSO, SPOL)		EN [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X		X
⌘ LANGS1203	ANGLAIS Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL)		EN [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐	X	X	
⌘ LANGL1401	ANGLAIS Objectif C1		EN [q1 ou q2] [30h] [3 Crédits] Δ 🌐			X

o Une deuxième langue étrangère (3 crédits en bloc 2 et 3 crédits en bloc 3) (6 crédits)

L'étudiant choisit une 2e langue moderne en 2e bachelier, dont il poursuit obligatoirement l'étude en 3e année de bachelier.

⌘ Néerlandais (6 crédits)

Selon le niveau de l'étudiant.e

⌘ LNEER1001	NEERLANDAIS Objectif A1		NL [q1 ou q2] [30h] [3 Crédits] 🌐		X	
⌘ LNEER1002	NEERLANDAIS Objectif A2		NL [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐		X	X
⌘ LNEER1201	NEERLANDAIS Objectif B1		NL [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐		X	X
⌘ LNEES1202	NEERLANDAIS Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL)		NL [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] Δ 🌐		X	X
⌘ LNEES1203	NEERLANDAIS Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL)		NL [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] Δ 🌐		X	X
⌘ LNEER1401	NEERLANDAIS Objectif C1		NL [q1 ou q2] [30h] [3 Crédits] Δ 🌐			X

⌘ Espagnol (6 crédits)

Selon le niveau de l'étudiant.e

⌘ LESPA1001	ESPAGNOL Objectif A1		ES [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐		X	
⌘ LESPA1002	ESPAGNOL Objectif A2		ES [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐		X	X
⌘ LESPA1201	ESPAGNOL Objectif B1		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐		X	X
⌘ LESPS1202	ESPAGNOL Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL, PPE)		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] Δ 🌐		X	X
⌘ LESPS1203	ESPAGNOL Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL, PPE)		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] Δ 🌐		X	X
⌘ LESPA1401	ESPAGNOL Objectif C1		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] Δ 🌐			X

⌘ Allemand (6 crédits)

Selon le niveau de l'étudiant.e

⌘ LALLE1001	ALLEMAND Objectif A1		DE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐		X	
⌘ LALLE1002	ALLEMAND Objectif A2		DE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐		X	X

				Bloc annuel		
				1	2	3
☒ LALLE1201	ALLEMAND Objectif B1		DE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐		x	x
☒ LALLE1202	ALLEMAND Objectif B2		DE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐		x	x
☒ LALLE1203	ALLEMAND Objectif B2+		DE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐		x	x
☒ LALLE1401	ALLEMAND Objectif C1		DE [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] Δ 🌐			x

o Sciences religieuses (2 crédits)

1 parmi :

☒ LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques		FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐			x
☒ LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourguine	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐			x
☒ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Stipe Odak	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐			x

o Mineure ou approfondissement (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure, qui lui permet d'élargir ses horizons et de découvrir une autre discipline.
Maximum 1 élément(s)

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant complète son programme en choisissant :

une mineure (30 crédits), autre que la mineure en sciences politiques, à prendre dans l'ensemble des mineures offertes par l'UCLouvain, à raison de 15 crédits en bloc annuel 2 et de 15 crédits en bloc annuel 3.

Le choix de la mineure doit être approuvé par le responsable du programme.

- > Mineure en droit (accès) [prog-2026-minadroi]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2026-minanti]
- > Mineure en architecture [prog-2026-minarch]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2026-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2026-minchin]
- > Mineure en information et communication [prog-2026-mincomu]
- > Mineure en criminologie [prog-2026-mincrim]
- > Cours au choix pour SPOL1BA (*) [prog-2026-choixspol]
- > Mineure en culture et création [prog-2026-mincucree]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2026-minculsts]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2026-mindenv]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2026-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2026-minecon]
- > Mineure en études européennes [prog-2026-mineuro]
- > Mineure en études de genre [prog-2026-mingenre]
- > Mineure en géographie [prog-2026-mingeog]
- > Mineure en gestion (initiation) (accessible uniquement pour réinscription) [prog-2026-minogest]
- > Mineure en gestion préparatoire au master en sciences de gestion (accessible uniquement pour réinscription) [prog-2026-minagest]
- > Mineure en histoire [prog-2026-minhist]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2026-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2026-minfilo]
- > Mineure en études médiévales [prog-2026-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2026-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2026-minmusi]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2026-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2026-minoeco]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) - (accessible uniquement pour réinscription) [prog-2026-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2026-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2026-minsped]
- > Mineure en statistique, sciences actuarielles et science des données [prog-2026-minstat]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2026-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2026-mintheo]
- > Mineure « Décentrer l'histoire : Subalternités et critiques postcoloniales » [prog-2026-mindhis]
- > Mineure en Langue et culture néerlandaises (*) [prog-2026-minneerl]
- > Mineure en études littéraires [prog-2026-minlitter]
- > Mineure en linguistique [prog-2026-minlingui]
- > Mineure en gestion [prog-2026-mingest]
- > Mineure "Appréhender le religieux depuis les sciences sociales" [prog-2026-minarel]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LESPO1211	" Politique macroéconomique " a comme prérequis LESPO1118 ET LESPO1135
	<ul style="list-style-type: none"> • LESPO1118 - Économie politique • LESPO1135 - Epistémologies des sciences sociales
LESPO1212	" Enquêter sur le monde avec des méthodes qualitatives " a comme prérequis LESPO1135
	<ul style="list-style-type: none"> • LESPO1135 - Epistémologies des sciences sociales
LESPO1213	" Enquêter sur le monde avec des méthodes quantitatives " a comme prérequis LESPO1130
	<ul style="list-style-type: none"> • LESPO1130 - Mathématiques et statistiques pour les sciences sociales
LSPOL1211	" Droit constitutionnel " a comme prérequis LESPO1123
	<ul style="list-style-type: none"> • LESPO1123 - Introduction au droit

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

SPOL1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines

○ LESPO1101	Regards croisés sur les défis contemporains		18 [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
-------------	---	--	-----------------------------------

○ LESPO1102	Sociologie		FR [q1] [15h] [3 Crédits]
○ LESPO1103	Anthropologie	Olivier Servais	FR [q1] [15h] [3 Crédits]
○ LESPO1104	Histoire moderne et contemporaine	Emmanuel Debruyne (coord.) Gilles Lecuppre Silvia Mostaccio	FR [q2] [30h] [3 Crédits]
○ LESPO1124	Philosophie		FR [q2] [30h] [3 Crédits]
○ LESPO1117	Information et Communication		FR [q1] [30h] [6 Crédits]

○ Sciences politiques

○ LESPO1114	Political Science	Min Reuchamps	FR [q1] [30h] [6 Crédits]
○ LSPOL1124	Système politique et administratif de la Belgique	Min Reuchamps Benoît Rihoux	FR [q2] [30h] +5h] [3 Crédits]

○ Méthodologies et techniques en sciences politiques

○ LSPOL1125	Parcours et projet universitaire en sciences politiques		FR [q1] [15h] +15h] [3 Crédits]
○ LESPO1130	Mathématiques et statistiques pour les sciences sociales	Bruno Masquelier	FR [q2] [30h] +15h] [6 Crédits]
○ LESPO1135	Epistémologies des sciences sociales	Mathieu Berger	FR [q2] [30h] [3 Crédits]

○ Economie et gestion

○ LESPO1118	Économie politique		FR [q1] [30h] +10h] [6 Crédits]
-------------	--------------------	--	--

○ Droit




○ LESPO1123	Introduction au droit		FR [q2] [30h] [3 Crédits]
-------------	-----------------------	--	---------------------------------

○ Enjeux du développement durable et de la transition

○ LBIR2050A	Enjeux du développement durable et de la transition		FR [q1 ou q2] [15h] +7.5h] [3 Crédits]
○ LESPO1000	Enjeux du développement durable et de la transition : encadrement pédagogique		FR [q1+q2] [15h] [3 Crédits]

○ Formation en langues (répartition : 3 crédits en bloc 1, 6 crédits en bloc 2 et 6 crédits en bloc 3)

○ Anglais (3 crédits par bloc annuel)

○ LANGL1002	ANGLAIS Objectif A2		EN [q1 ou q2] [30h] [3 Crédits]  > <i>Facilités pour suivre le cours en français</i>
⌘ LANGS1202	ANGLAIS Objectif B1+ (SOCA, HUSO, SPOL)		EN [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits]  > <i>Facilités pour suivre le cours en français</i>
⌘ LANGS1203	ANGLAIS Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL)		EN [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 

SPOL1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base**o Sciences politiques**

○ LSPOL1121	Citoyennes, citoyens et politique [M]		(FR) [q2] [30h] +5h] [6 Crédits] 🌐
○ LSPOL1223	Action publique		(FR) [q1] [30h] +5h] [6 Crédits] 🌐

o Méthodologies et techniques en sciences politiques

○ LESPO1212	Enquêter sur le monde avec des méthodes qualitatives ■		(FR) [q1+q2] [30h] +15h] [6 Crédits] 🌐
○ LESPO1213	Enquêter sur le monde avec des méthodes quantitatives ■		(FR) [q1+q2] [30h] +30h] [6 Crédits] 🌐

o Economie et gestion

○ LESPO1211	Politique macroéconomique ■		(FR) [q2] [30h] +10h] [6 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------------	--	--

o Droit

○ LSPOL1211	Droit constitutionnel ■		(FR) [q1] [60h] [6 Crédits] 🌐
-------------	-------------------------	--	-------------------------------------

o 1 cours au choix parmi :

⊗ LESPO1225	Psychologie sociale	Karl-Andrew Woltin	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
⊗ LSPED1213	Enjeux contemporains du développement [M]	Benjamin Chemouni	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
⊗ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics [M]	Pierre-Etienne Vandamme	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
⊗ LSPOL1212	Droit international public [C]		(FR) [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐

o Formation en langues (répartition : 3 crédits en bloc 1, 6 crédits en bloc 2 et 6 crédits en bloc 3)**o Anglais (3 crédits par bloc annuel)**

✂ LANGS1201	ANGLAIS Objectif B1 (SOCA, HUSO, SPOL)		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐
✂ LANGS1204	ANGLAIS Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL)		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐
✂ LANGS1203	ANGLAIS Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL)		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐

○ Une deuxième langue étrangère (3 crédits en bloc 2 et 3 crédits en bloc 3)

L'étudiant choisit une 2e langue moderne en 2e bachelier, dont il poursuit obligatoirement l'étude en 3e année de bachelier.

✂ Neerlandais

Selon le niveau de l'étudiant.e

✂ LNEER1001	NEERLANDAIS Objectif A1		NE [q1 ou q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
✂ LNEER1002	NEERLANDAIS Objectif A2		NE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐
✂ LNEER1201	NEERLANDAIS Objectif B1		NE [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐
✂ LNEES1202	NEERLANDAIS Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL)		NE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] Δ 🌐
✂ LNEES1203	NEERLANDAIS Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL)		NE [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] Δ 🌐

✂ Espagnol

Selon le niveau de l'étudiant.e

✂ LESPA1001	ESPAGNOL Objectif A1		ES [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐
✂ LESPA1002	ESPAGNOL Objectif A2		ES [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐
✂ LESPA1201	ESPAGNOL Objectif B1		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐
✂ LESPS1202	ESPAGNOL Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL, PPE)		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] Δ 🌐
✂ LESPS1203	ESPAGNOL Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL, PPE)		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] Δ 🌐

✂ Allemand

Selon le niveau de l'étudiant.e

✂ LALLE1001	ALLEMAND Objectif A1		DE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐
✂ LALLE1002	ALLEMAND Objectif A2		DE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐

⌘ LALLE1201	ALLEMAND Objectif B1		DE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LALLE1202	ALLEMAND Objectif B2		DE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LALLE1203	ALLEMAND Objectif B2+		DE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] 🌐

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure, qui lui permet d'élargir ses horizons et de découvrir une autre discipline.
Maximum 1 élément(s)

SPOL1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base**o Sciences politiques**

○ LSPOL1301	Public policies		(FR) [q1] [30h+5h] [6 Crédits] △ 🌐
○ LSPOL1319	Géopolitique et système international		(FR) [q1] [30h+5h] [6 Crédits] △ 🌐
○ LSPOL1320	Introduction aux relations internationales		(FR) [q2] [30h+5h] [6 Crédits] △ 🌐
○ LSPOL1323	Organisations, institutions et politiques européennes		(FR) [q1] [30h+5h] [6 Crédits] △ 🌐
○ LSPOL1312	Contemporary political regimes		(FR) [q2] [30h+5h] [6 Crédits] △ 🌐

o Méthodologies et techniques en sciences politiques

○ LSPOL1327	Séminaire pratique de recherche en sciences politiques		(FR) [q2] [30h+20h] [6 Crédits] △ 🌐
-------------	--	--	--

o Circle U.

○ LESPO1300	Circle U. : ouvertures internationale et sociétale		(FR) [q1+q2] [7.5h] [1 Crédits] △ 🌐
-------------	--	--	---

o Formation en langues (répartition : 3 crédits en bloc 1, 6 crédits en bloc 2 et 6 crédits en bloc 3)**o Anglais (3 crédits par bloc annuel)**

⊗ LANGS1204	ANGLAIS Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL)		(FR) [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐
⊗ LANGS1202	ANGLAIS Objectif B1+ (SOCA, HUSO, SPOL)		(FR) [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐 > <i>Facilités pour suivre le cours en français</i>

✘ LANGL1401	ANGLAIS Objectif C1		EN [q1 ou q2] [30h] [3 Crédits] △
-------------	---------------------	--	---

o Une deuxième langue étrangère (3 crédits en bloc 2 et 3 crédits en bloc 3)

L'étudiant choisit une 2e langue moderne en 2e bachelier, dont il poursuit obligatoirement l'étude en 3e année de bachelier.

✘ Neerlandais

Selon le niveau de l'étudiant.e

✘ LNEER1002	NEERLANDAIS Objectif A2		NL [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits]
✘ LNEER1201	NEERLANDAIS Objectif B1		NL [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits]
✘ LNEES1202	NEERLANDAIS Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL)		NL [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits] △
✘ LNEES1203	NEERLANDAIS Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL)		NL [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] △
✘ LNEER1401	NEERLANDAIS Objectif C1		NL [q1 ou q2] [30h] [3 Crédits] △

✘ Espagnol

Selon le niveau de l'étudiant.e

✘ LESPA1002	ESPAGNOL Objectif A2		ES [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits]
✘ LESPA1201	ESPAGNOL Objectif B1		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits]
✘ LESPS1202	ESPAGNOL Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL, PPE)		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] △
✘ LESPS1203	ESPAGNOL Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL, PPE)		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] △
✘ LESPA1401	ESPAGNOL Objectif C1		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] △

✘ Allemand

Selon le niveau de l'étudiant.e

✘ LALLE1002	ALLEMAND Objectif A2		DE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits]
✘ LALLE1201	ALLEMAND Objectif B1		DE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits]
✘ LALLE1202	ALLEMAND Objectif B2		DE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits]
✘ LALLE1203	ALLEMAND Objectif B2+		DE [q1 ou q2] [60h] [3 Crédits]

⌘ LALLE1401	ALLEMAND Objectif C1		FR [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 
-------------	----------------------	--	---

o Sciences religieuses

1 parmi :

⌘ LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques		FR [q2] [15h] [2 Crédits] 
⌘ LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourguine	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 
⌘ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Stipe Odak	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure, qui lui permet d'élargir ses horizons et de découvrir une autre discipline.

Maximum 1 élément(s)

SPOL1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2025-2026, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2022-2023, 2023-2024 ou 2024-2025. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

De plus, les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle. L'étudiant ne peut présenter le concours que 2 fois et sur 2 années consécutives.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

- Accès au **Bachelier en Droit - Rechten – Laws**

Le Bachelier en Droit - Rechten - Laws est un programme conjoint organisé par la KU Leuven et l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles.

Pour s'inscrire, tout-e candidat-e doit d'abord soumettre une candidature via [la plateforme d'admission de la KU Leuven](#). Les [conditions d'accès](#) à ce [programme](#) sont spécifiques.

PÉDAGOGIE

Ces compétences sont enseignées avec des méthodes pédagogiques variées : cours magistraux, pédagogie active, travaux personnels ou en groupe. Les cours magistraux visent à transmettre une matière tandis que les séminaires et travaux pratiques requièrent une participation active des étudiant-es. Le programme de Bachelier combine de manière évolutive ces deux modes d'enseignement. Il s'agit d'acquérir les connaissances de base et les concepts des sciences politiques, humaines et sociales à la fois à travers les cours, les lectures et les travaux personnels.

L'offre UCLouvain met l'accent sur l'ouverture internationale (langues, connaissances des sociétés étrangères, souci du développement humain dans son ensemble), sur les compléments interdisciplinaires et sur la pratique de l'enquête.

Plus particulièrement:

- Le premier bloc annuel est consacré à l'acquisition des savoirs de base dans les principales disciplines des sciences humaines et sociales (reconnaître et comprendre des apports concis, les principales théories, les concepts et principes de base des grandes disciplines de sciences humaines et sociales) et à un séminaire de travail universitaire et d'apprentissage des fondements de la démarche scientifique, sous la supervision des enseignant-es.
- Les deuxième et troisième blocs annuels sont consacrés à l'acquisition des outils méthodologiques et à la maîtrise des fondements conceptuels en sciences politiques. Au cours du troisième bloc annuel, les étudiant-es seront amené-es à rédiger un travail plus spécifique autour des relations internationales, de l'action publique et de la politique comparée.

Durant les deuxième et troisième blocs annuels, les étudiant-es choisissent une mineure.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des évaluations. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation formative se réalise de manière continue au travers d'exercices et de travaux personnels.

L'évaluation certificative prend la forme de rapports écrits, d'examens écrits et d'examens oraux.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Il n'y a pas de mobilité dans le cadre de ce programme.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Programmes accessibles	Conditions d'accès	Démarches administratives pour admission/inscription
SPOL1BA		
• Master [120] en sciences politiques, orientation générale	• accès direct	• inscription directe en SIC
• Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales	• accès direct	
• Master [120] en administration publique	• accès direct	

Le programme de Bachelier en sciences politiques donne un accès direct aux Master en Sciences politiques, dispensés par toute institution universitaire de la Communauté française de Belgique : Master en Sciences politiques, orientation générale (qui, à l'UCLouvain, est ciblé sur la politique comparée et les actrices et acteurs du changement politique), Master en Sciences politiques, orientation relations internationales, Master en Administration publique. Les cours spécifiques à ces trois champs de la science politique, dispensés durant les blocs annuels 2 et 3 du programme de Bachelier, permettront à l'étudiant-e de choisir le Master qui correspond le plus à son projet personnel et d'insertion professionnelle.

Les détenteurs d'un diplôme de Bachelier en Sociologie et Anthropologie ou en Sciences humaines et sociales de l'UCLouvain, ayant suivi la Mineure en Sciences politiques, ont également un accès direct au Master en Sciences politiques, orientation générale, au Master en Sciences politiques, orientation relations internationales et au Master en Administration publique.

Autres formations accessibles au terme du programme

Le Bachelier en Sciences politiques donne accès aux Masters organisés par d'autres Ecoles de la Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de communication ou par d'autres Facultés, moyennant le respect des conditions et prérequis fixés pour ces programmes.

Parmi les masters UCLouvain largement accessibles aux diplômés bacheliers UCLouvain, citons :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour le bachelier en sciences politiques, orientation générale),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant éventuels compléments de formation),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant éventuels compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](tel:+32210474116) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](tel:+32210474561)

Responsable académique du programme: [Min Reuchamps](#)

Jury

- Président du jury: [Mathieu Berger](#)
- Secrétaire du jury: [Bruno Masquelier](#)

Personne(s) de contact

- Conseillère aux études: conseil-huso-soca-spol@uclouvain.be